

REVUE DROMOISE

archéologie
histoire
géographie

TOME LXXXI - p. 281-328
N° 413
OCTOBRE 1979

TRIMESTRIEL

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET
DE STATISTIQUE DE
LA DROME

14, rue de la Manutention - B.P. 722
26007 VALENCE CEDEX

SOMMAIRE

Nécrologie

Jacques de FONT-RÉAULX (1893-1979) par Robert FERRIER Page 281

Archéologie

L'église de Savasse (Drôme) par Henri DESAYE Page 283

Histoire

Le Président Emile LOUBET à Valence en 1902. Un événement historique ? par Ph. BOUCHARDEAU et France DESSENNE Page 289

Folklore

La fête des laboureurs de Jaillans par Anne-Marie GRANET Page 296

Météorologie

Caractéristiques générales de l'année 1978 dans la Drôme
par M. BOISSON Page 315

Bibliographie

Comptes rendus de lecture par Henri DESAYE, Robert
FERRIER et Jean-Claude DAUMAS.. .. . Page 322

Vie de la Société

Compte rendu de la séance du mercredi 13 juin 1979 Page 326

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 24 octobre 1979, à 15 heures,
au foyer de la salle des fêtes de Valence.

Conférence de Maître Perrot sur le Romanais Thomas de Lally-Tollendal
(1702-1766).

LIBRAIRIE STENDHAL

JEAN MENAGÉ, Expert

Achète tous livres et bibliothèques

Se rend à domicile à ses frais

Livres Anciens et Modernes

Estampes Cartes Anciennes

4, rue de Sault - 38000 GRENOBLE - Tél. (76) 44.41.69

LA FETE DES LABOUREURS DE JAILLANS

PERMANENCE ET MUTATIONS D'UNE FETE DE LA DROME

2^e partie : A LA RECHERCHE DE LA PREHISTOIRE DE LA FETE

Après avoir tenté d'analyser les caractères de ces « deux » fêtes, replacées dans l'ensemble des coutumes du village, nous nous sommes posés la question : « Qu'existait-il dans ce domaine avant 1870 ? ».

C'est un titre, certes, un peu ambitieux qui ouvre ce quatrième chapitre où je vais tenter d'après la documentation obtenue de faire l'histoire de la fête.

Je ne saurais rappeler les limites déjà signalées dans le premier chapitre explicatif.

Ce sont donc surtout des problèmes que je vais soulever car toute réponse ne peut être avancée qu'à titre hypothétique.

En général, tout ce que je vais dire maintenant résulte de l'observation de la fête, de la vie du village, manifestée dans la confrontation avec les autres fêtes et autres coutumes de Jaillans et des régions de référence et surtout du dialogue avec les habitants de Jaillans.

L'histoire de la fête se mène, me semble-t-il, à deux niveaux finalement complémentaires.

D'une part, preuves tangibles de son ancienneté, c'est l'existence de certaines coutumes ; d'autre part c'est l'évolution de la fête, manifestée déjà dans la confrontation pleine d'enseignement des deux descriptions : fête actuelle, fête d'autrefois.

Nous envisagerons donc successivement ces deux niveaux et même si je les sépare arbitrairement pour la clarté de l'exposé, il ne faut pas oublier les interférences constantes ; ancienneté et tradition ne signifient pas archaïsme et fixité.

UNE ORIGINE CONTESTÉE : 1860, LA DATE DE NAISSANCE TROP RÉCENTE.

Dans cette étude sur l'histoire de la fête, une donnée de base : la date d'origine de la fête, ainsi appréhendée par les gens de Jaillans ; c'est elle que la tradition orale donne. Le *Journal de Jaillans-Echos* l'a immortalisée en publiant en 1936 un historique de la fête.

Mais l'étude de cet article nous montre son auteur peu dupe sur cette prétendue histoire et il fait remonter la fête à des temps beaucoup plus anciens. Je suis largement prête à le suivre dans cette voie.

Modernité étrange de cette date de 1860. Cette tradition festive ancrée, c'est elle qui nous interroge sur cette histoire de la fête et qui remet en question la date officielle.

Une autre question sous-jacente se pose aussitôt : quelle forme prenait alors la fête car, s'il paraît évident que l'existence est antérieure à 1860, il est aussi vrai que la fête est mouvante, elle évolue plus ou moins rapidement et a pris au cours des époques des allures différentes selon le contexte général.

I. - CONSTANTES ET INDICES SIGNIFICATIFS D'UNE TRADITION FESTIVE ANCIENNE :

En premier lieu, quelle permanence dans la pratique des chants, danses et monologues ! Sans être directement la fête, ils sont en liaison étroite par leur présence dans toute manifestation du calendrier, fête du village ou fêtes familiales, veillées, etc.

Tous ces éléments sont les révélateurs d'une vie sociale active. Or la fête n'est-elle pas éminemment sociale ?

Chansons, danses, monologues ou histoires, c'est la participation active des assistants comme le veut la véritable fête pour se démarquer du simple spectacle.

a) *un pays chanteur :*

Nous nous sommes intéressés déjà aux chansons (1, 2).

Cette tradition est très profondément et anciennement établie et subsiste actuellement de manière vivante malgré une perte courante de l'habitude chez les jeunes.

Rappelons-nous les chansons et monologues pendant les banquets de la fête :

(1) Mais à ce propos il serait intéressant de faire une étude des textes et mélodies pour voir ce qui plaisait dans ces chansons importées de Paris par ces véritables colporteurs de musique qu'étaient ces joueurs d'accordéons de marché dont la

« Les gens sont heureux de pouvoir réentendre ces vieilles chansons et on vient écouter des chanteurs ».

« Les banquets de la fête mais aussi le banquet des anciens et les soirées de mariage en sont aussi une bonne occasion. En 1977, que d'exemples concrets je pourrais citer ! »

Une longue pratique que celle des danses. Toute veillée de travail ou de simple détente est prétexte à chant et danse ; en l'absence d'instrument, eh bien on « charmèle » (3).

Pilot de Thorey fait du rigaudon « la danse nationale en Dauphiné » (4). « Le rigaudon et la bourrée accompagnés par le fifre et le tambourin qui prévalent encore », à l'époque de Delacroix, sur les « contredanses », sont toujours attestés à Jaillans dans les années 1920.

b) le goût des planches :

Restons dans le domaine du spectacle, mais d'un spectacle actif avec les « pièces ».

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on aime le théâtre à Jaillans (comme dans tout le canton d'ailleurs).

Ainsi M. Feugier (soixante-dix ans), qui a largement participé avec son frère aux animations du dimanche après-midi, m'a dit au cours d'une conversation :

« Ah les pièces, vous pensez si c'est vieux ! Mon arrière-grand-père en jouait déjà... »

On pourrait appuyer cette affirmation par les réflexions de M. Clot dans son « cahier » (5), lorsqu'il relève le titre des pièces et le nom des acteurs dans les années 1860. Je ne peux m'empêcher de citer cette réflexion fort intéressante :

radio a pris la succession. Voir aussi comment cette culture transplantée géographiquement et sociologiquement est recue et assimilée pour être finalement considérée comme vraiment populaire. Il est amusant de constater qu'elles côtoient au même titre des chansons traditionnelles beaucoup plus anciennes et apparemment populaires au sens premier du terme ; en un mot, une étude du syncrétisme des deux cultures. Il faut ajouter que la pénétration s'est faite très tôt dans la zone des plaines rhodaniennes (bien sûr accélérée depuis le début du XX^e siècle) contrairement à d'autres régions où la tradition est mieux conservée (Bretagne, centre de la France, etc.).

(2) On peut avoir un bon aperçu du style de ces chansons chantées pour la fête en consultant les cahiers de chansons obligeamment prêtés par Mme Fournat de Beauregard qui les a consignées dans sa jeunesse, ceux de Mme P. Moréon. Cf. aussi l'enregistrement de ces chansons par Mmes Fournat, Moréon, Acton.

(3) Charmeler : faire danser en chantant.

(4) Pilot de Thorey, op. cit. passim.

(5) M. Clot, op. cit. supra.

Notes extraites de la partie « Variations sur Hostun » p. 61. Suit la liste des pièces dont nous pouvons ici donner quelques titres : le bourreau des crânes, un monsieur qui a brûlé une dame, un monsieur qui a perdu son DO, en Provence, une femme qui se grise, etc. Toutes ces comédies vaudevilles où le rôle des femmes est tenu par les hommes. Un seul drame : Simon le voleur.

« Au sujet des représentations théâtrales à l'occasion de la Saint-Bernard, j'ai retrouvé quelques exemplaires des pièces qui ont été jouées et qui donnent les noms des acteurs ; je ne résiste pas au plaisir d'en donner une petite liste où les anciens qui vivent encore ou leurs descendants, retrouveront le nom de leurs parents, ce qui leur démontrera que les anciens savaient s'amuser. »

Déjà l'amorce d'un travail d'historien des mentalités (6).

Poursuivons la quête des indices de cette ancienneté de la tradition festive. Les sources m'obligent à élargir spatialement la zone d'étude et de référence.

c) une région riche en fêtes des fous :

Dans le proche canton comme sur le plan départemental (et au niveau du Comté de Valentinois avant le XIX^e siècle) existaient très couramment des « fêtes des fous ».

Nous sommes là en présence de pratiques très anciennes (7). Pilot de Thorey (8) les atteste en Dauphiné dans la région de Romans et Valence pour une période fort lointaine puisque déjà au Moyen Age (en 1274), on en aurait interdit la pratique à cause des troubles qu'elles entraînaient (sic).

Plus récemment et de manière plus précise, cette fête des fous est attestée aussi dans les différentes communes par la statistique systématique d'André Lacroix dont nous avons cité la référence à de nombreuses reprises déjà.

Ainsi pour Beaugard-Baret, il note la présence d'une fête des laboureurs le 23 janvier ; celle-ci suit la mention : fête de la jeunesse - Rapprochement suggestif.

D'ailleurs la présence des « feux de brandons » (également attestée) pourrait elle aussi étayer ce rapprochement.

d) abbayes joyeuses et abbés de jeunesse :

Le département voit la diffusion notable des abbayes joyeuses. Pilot de Thorey qui nous les décrit (9) ajoute qu'elles étaient très répandues, en général dans toutes les localités.

En leur absence, on trouverait une pratique équivalente connue sous le terme de « reinages » (10).

(6) Voir aussi ses notes sur les chansons.

(7) Sans compter celles des Rols de la Basoche qui ont, certes, peu à voir avec les agriculteurs, mais traduisent pourtant une tradition de fête et du phénomène d'inversion, rappelant les pratiques carnavalesques. Cette fête des fous est aussi appelée « Fête des Saints-Innocents ».

(8) Pilot de Thorey, op. cit. passim.

(9) Pilot de Thorey, op. cit. passim.

(10) Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme, 1880, t. 14, p. 421-423. A Saint-Laurent-en-Royans, par exemple, la coutume subsiste actuellement.

Généralisation excessive, réalité ?

Ce qui tendrait à faire opter pour la deuxième solution, c'est la confirmation apportée par la présence de la coutume des « Abbés de jeunesse » (11).

e) *un charivari significatif* :

Nous ne nous éloignons guère de ce domaine avec le *charivari*, cette pratique également fort ancienne laissée en général au *groupe de la jeunesse* sous la conduite de l'abbé de jeunesse (12).

Ce qui est intéressant c'est que Jaillans semble l'avoir bien connue même si désormais elle n'appartient plus au domaine de l'extraordinaire et du souvenir.



Ces différents exemples font ressortir le rôle de la *jeunesse*. Il se manifeste aussi dans la fête par la prise en charge de la pièce, par exemple.

Si j'insiste sur ce groupe actif de la jeunesse, c'est que c'est un élément très traditionnel, attesté de manière générale en France, que l'on retrouve donc aussi à Jaillans.

On assiste à une habitude de prise en charge des activités par des groupes successifs, quels qu'ils soient ; c'est là aussi peut-être un autre indice de cette ancienneté ; c'est pourquoi, dans la partie sur l'évolution de la fête, je consacrerai un développement à la prise en charge de la fête au cours des ans.



Il est un autre domaine qui peut être significatif dans cette recherche de l'autrefois de la fête ; c'est celui de son patronage ; c'est ce double caractère : fête de laboureurs - fête de carnaval (avec la question de l'antériorité de l'une ou de l'autre).

Cela nous conduira d'ailleurs directement au problème de son évolution et des formes différentes que la fête a pu prendre.

II. - LES INTERROGATIONS D'UN PATRONAGE :

a) *la Saint-Bernard* :

C'est, nous l'avons vu, du patronage de Saint-Bernard que se réclame la fête de Jaillans.

(11) Les références des descriptions du charivari ont été données précédemment.

(12) Cf. supra.

1. *Saint-Bernard* :

Saint-Bernard est en fait la déformation de Saint-Barnard, bien connu à Romans par la belle collégiale du XIII^e siècle qui porte son nom (13). Il était archevêque de Vienne, capitale du comté du même nom rattaché (comme nous l'avons vu) au Valentinois et au Dauphiné.

Il fonde le monastère de Romans en 830. Il y accomplit un certain nombre de miracles qui, curieusement, ne revêtent aucun caractère agraire (14).

Un saint typiquement dauphinois pour Van Gennep, et au patronage ancien. En Dauphiné, il partage ce patronage des laboureurs avec d'autres saints de cette période de l'année :

— Saint-Antoine (17 janvier), Saint-Vincent (22 janvier), Saint-Valentin (15 février), Saint-Blaise (3 février).

On le retrouve dans des cantons assez éloignés de celui de Bourg-de-Péage (15) ; l'implantation locale n'est donc pas seule en cause.

La description systématique de ces fêtes dans l'Isère par Van Gennep (16) nous permet une autre remarque.

Toutes ces fêtes présentent de nombreuses similitudes dans leur déroulement ; le patronyme du Saint-Patron importe finalement peu ou n'intervient que dans certains éléments (en liaison plus directe avec le caractère du Saint). En général, ils présentent d'ailleurs des attributs communs (17).

De plus, tous ces saints sont regroupés dans le calendrier entre le 15 janvier et le 15 février. Cela ouvre une perspective pour le choix de Saint-Bernard (23 janvier).

Jaillans s'intègre donc au cycle hivernal par opposition au sud de la Drôme, rejoignant la famille provençale des fêtes de printemps et d'été. Montélimar et Lus-la-Croix-Haute semblent en être les limites nord.

Déjà Delacroix le notait dans sa statistique (18). C'est aussi l'avis de M. Vovelle pour Lus-la-Croix-Haute (19).

(13) M. Clot dans son « Cahier » (souvent déjà cité) parle de la **Saint-Barnard**.

(14) Cf. Van Gennep op. cit.

A compléter par les dossiers manuscrits pour les Hautes-Alpes et la Drôme (ATP 758). Pour la vie de Saint-Barnard, consulter par exemple : Nadal. *Histoire hagiographique du diocèse de Valence*, Valence, 1855, p. 195-215.

(15) Van Gennep, *ibid.* Localisation du patronage de Saint-Bernard à Combe Fontaine, Glères par exemple, Saint-Martin-d'Uriage où la fête était primitivement pour la Saint-Antoine, p. 221-222.

(16) Van Gennep, *ibid.* Chapitre III-IV. Les saints de janvier et de février, et aussi dans les Hautes-Alpes, *Folklore des Hautes-Alpes*, Paris, 1946.

(17) Lire à ce propos les pages surprenantes mais passionnantes de l'analyse suggestive du Carnaval de Cl. Gaignebet, *ibid.* Payot, 1974.

(18) Delacroix, op. cit. *passim*.

(19) M. Vovelle, op. cit.

On retrouve ce problème de la *frontière* avec les *Fêtes de Bouviers* qui (20) apparemment ne se réclament d'aucun Saint Patron et pourraient alors avoir une toute autre origine, les *reinages* par exemple ?

2. *Saint-Vincent* :

Contrairement aux autres Saints Patrons traditionnels, Antoine, Blaise pratiquement absents (21), Saint-Vincent joue un rôle actif dans le canton auprès de Saint-Bernard.

Patron des vigneron bien sûr ; cependant les parallélismes sont nombreux dans les déroulements respectifs des fêtes (22).

Ce qui est plus frappant c'est de voir Saint-Bernard et Saint-Vincent partager le patronage d'une même fête ; c'est le cas à Hostun notamment (23).

« La Saint-Bernard ou fête des laboureurs et des vigneron suivie de la Saint-Vincent donnait lieu à des cortèges pittoresques (...). La fête des vigneron avait lieu le lendemain lundi. »

Fête des agriculteurs mais aussi fête du vin ; cette réflexion vaut également pour Jaillans. N'y a-t-on pas vu Bacchus et le vin fort à l'honneur.

Certes, il est déjà étonnant de voir deux patrons pour une même fête — surtout quand elles suivent l'ordre inverse du calendrier (24) ! — Mais un même patronage à des dates différentes, cela pose aussi un problème !

3. *La grande famille des Saint-Bernard* :

— La diffusion de la Saint-Bernard :

Si j'insiste sur cette question du patronage, c'est toujours dans l'optique de ce chapitre et de l'histoire de la fête.

Puisque ces fêtes se succèdent ainsi selon un rythme, en ces mois d'hiver, se pose la question de l'origine et de la date de cette répartition entre ces différents villages. Celle-ci, en effet, est loin d'être inopinée.

D'ailleurs la tradition populaire elle-même rapporte que l'on avait réparti les fêtes afin de pouvoir participer à un grand nombre d'entre elles puisqu'en général les familles s'invitaient pour les fêtes. Ainsi du mois de janvier au mois de mars, les dimanches étaient-ils bien occupés.

(20) Ainsi sont dénommées les fêtes de la région de Montélimar, Loriol, etc.

(21) Seul Rochefort-Samson fête la Saint-Blaise.

(22) Cf. le discours de la Saint-Vincent recueilli par Mlle Bouvier.

(23) Cahier M. Clot, op. cit.

(24) Saint-Vincent (22 janvier), Saint-Bernard (23 janvier), alors que l'on fête la Saint-Bernard le dimanche et la Saint-Vincent le lundi.

Ce déplacement (à partir de la date d'origine 22 janvier) répond peut-être aussi à un besoin nouveau devant la multiplication du nombre des fêtes.

Rappelons-nous Eugène Duc qui en 1860 apporte la fête à Hostun puis à Jaillans, d'où elle fait école et se diffuse. Dans cette perspective, ce déplacement s'expliquerait aussi très bien.

Comme le souligne Agulhon dans *Pénitents et Francs-Maçons* (25), cette répartition nouvelle du calendrier festif correspond au développement du nombre des fêtes et à la possibilité de déplacements plus fréquents et plus faciles. Pour lui, le passage s'effectue à la fin du XVIII^e (1). Ce serait alors encore plus vrai au XIX^e et surtout dans la deuxième moitié du XIX^e.

Ainsi s'expliquerait dans notre cas cette date de 1860, mais nous sommes revenus au point de départ, et le problème de l'avant fête reste entier.

Or, je reste persuadée, à tort peut-être, que Jaillans connaissait une tradition festive antérieure à 1860. N'oublions pas d'autre part que les gens n'ont pas attendu le train, la motocyclette ou la voiture pour se déplacer ; on allait à pied, on prenait le temps qu'il fallait mais on y allait. Qu'importait d'ailleurs, à une époque où ce n'était pas le temps qui comptait, surtout en cette période de relâche pour les travaux agricoles.

De plus, Delacroix répète que dans tous les petits villages on assiste pendant l'hiver à des fêtes (26). Certes, les renseignements qu'il donne ne concernent que la région proche de Valence ; mais il faut toujours garder à l'esprit cette maxime : silence ne signifie pas absence surtout dans un domaine comme celui-ci.

Dans cette répartition cependant, Jaillans pose un problème supplémentaire avec la date du Mardi Gras.

— La Saint-Bernard de Mardi Gras :

La tradition orale, nous l'avons dit, veut que la fête de Jaillans ait toujours eu lieu pour le Mardi Gras (27).

Mais pourquoi là aussi, ce choix et cette situation privilégiée vis-à-vis des autres villages ?

Fête de carnaval, fête des laboureurs ou l'inverse ? La question brûlante de l'antériorité est toujours là.

A quoi correspond donc la date de 1860 ? A coup sûr un passage, mais lequel ?

(25) Agulhon, op. cit.

(26) Dont il donne un exemple pris dans le canton de Valence, p. 303, Montmeyran, Beaumont : les vogues sont en général pendant les mois d'été.

(27) M. Berne, cassette n° 4. Les gens ont nettement conscience de l'originalité de la fête.

Est-ce celui où la fête traditionnelle de Carnaval s'enrichit d'une fête de laboureurs existant déjà dans d'autres villages ?

Est-ce le moment de la répartition de la Saint-Vincent originelle en différents dimanches pour les raisons de commodité et de décentralisation de la fête que j'ai déjà exprimées ?

Ce sont des hypothèses auxquelles la prudence ne nous permet malheureusement pas de répondre, vu les données fragmentaires que nous avons en main.

b) *la superposition de plusieurs fêtes :*

A l'image d'un terrain sédimentaire, on pourrait presque parler d'une superposition de différentes fêtes successives au cours des époques avec des influences dominantes variantes (28).

Ce que nous pouvons vivre actuellement est probablement le résultat d'une série de fêtes dont les éléments premiers étaient d'un autre style. Elles nous échappent bien sûr largement et l'on ne peut en appréhender que ces aspects parvenus jusqu'à nous.

Tous ces éléments constitutifs de la fête selon leur dynamisme, selon le type de manifestation auxquels ils se rattachent, s'influencent mutuellement et influent le cours du déroulement de la fête ; ainsi le caractère nettement burlesque de la fête de Jaillans s'expliquerait par son appartenance au cycle du carnaval.

Ces influences sont souvent significatives. Je voudrais à ce propos m'arrêter sur un exemple précis : les fêtes corporatives liées au syndicalisme agricole qui fleurit dans la Drôme au tournant du XX^e siècle.

Une tradition imitée : les fêtes corporatives.

Ce type de syndicalisme qui se développe en France à cette époque se caractérise par sa coloration nettement marquée : encadrement par des notables, rôle de la religion catholique. En quelque sorte, des nouvelles sociétés d'entraide.

Une figure célèbre domine le département de la Drôme, notamment le district du Valentinois : Gailhard-Bancel (29). Il organise des coopératives de travail, d'achat dans un esprit très félibréen, avec une volonté évidente et nettement exprimée, d'un retour aux vraies traditions et à la vision un peu mythique de la vie simple et vraie.

(28) Une fête prépondérante quant à ses caractères, modifiée à son tour selon une courbe inexorable dominant-dominé.

(29) Cf. on peut trouver de nombreux ouvrages sur ce personnage, sa vie, son action. Il a lui aussi publié notamment : H. de Gailhard-Bancel : *Quinze années d'action syndicale*, 387 p., Paris, 1900.

Sur ce syndicalisme, voir les histoires générales comme *Histoire de la France rurale* ; Faure (M), *Les paysans en France*, collection U.

Écoutons ses discours pour nous convaincre (30). Il n'est pas le seul représentant (31).

Mais ce qui est suggestif pour notre étude, c'est le fait que ce syndicalisme agricole, nouvelle corporation, veut avoir sa fête, dans la pure tradition bien entendu.

Or ces manifestations organisées, que nous pouvons connaître par le récit de ces fêtes de la corporation, ressemblent étrangement aux fêtes de laboureurs.

La comparaison du déroulement et des rites est frappante : même messe solennelle, même défilé, même banquet des hommes avec chansons et discours... Mais sans le côté burlesque bien sûr !

Est-ce une copie pure et simple de ce qui existe alors ou s'y ajoute-t-il la conscience et le sentiment que ces fêtes de laboureurs sont très anciennes, donc valables dans la perspective des organisateurs.

Cette influence n'est pas unilatérale. Témoin ce *Crédo des Paysans*, véritable chanson nationale née de ce courant.

Il se diffuse largement dans les campagnes ; c'est un des « hymnes » de la fête, nous l'avons vu.

Cette fête annuelle, c'est le résultat d'une longue évolution, inévitable, ne serait-ce que depuis 1860 :

D'imperceptibles transformations dans le cycle court, mais en définitive de profondes mutations lui donnent ces caractères différents, cette juxtaposition dont nous avons parlé.

Tantôt ce sont de longues périodes d'immobilisme apparent, tantôt des temps brefs où l'on assiste à des passages nettement marqués, des coupures, des enrichissements, des pertes.

C'est là aussi le signe d'une fête vivante et je tiens à le souligner à nouveau.

Je voudrais maintenant examiner un peu cette évolution que l'on pourra cerner évidemment surtout dans *la fête connue*, c'est-à-dire celle perçue par l'enquête orale, celle que nous avons décrite dans le deuxième chapitre.

L'ÉVOLUTION DE LA FÊTE.

I. - UNE FÊTE NON FIGÉE :

a) *un rapide historique* :

(30) Gailhard-Bancel, op. cit. passim.

(31) Berthin (Abbé M.). Allocution adressée le 24 janvier 1886 à la société des Bouviers de Mirmande (Montbéliard, 1886).

Nous avons parlé à diverses reprises de cette date de 1860 et de la tradition orale ancrée à ce sujet. Ainsi M. Berne qui a fourni l'exemplaire pense que cette date avancée peut être acceptée (32).

« Celui qui a fait l'enquête a interrogé des personnes, âgées de soixante-dix/soixante-quinze ans. Nées en 1861, elles pouvaient bien avoir entendu raconter au cours des banquets les débuts de la fête. »

M. Ollier, âgé actuellement de soixante-douze ans, se souvient avoir entendu dire par les anciens que cette fête avait débuté en 1860, apportée du village de Bésayes par un certain Eugène Duc.

1. *une course par étapes :*

Cette fête aurait donc débuté en 1860, se serait déroulée quelques années durant et, après un arrêt (33) aurait été relancée en 1888 par les trois présidents : MM. Revol, Acton, Scerclérat.

En 1919, la fête est à nouveau relancée après la guerre de 1914-18 ; celle-ci a marqué une deuxième coupure ; bon nombre de gens du pays, dont les présidents virtuels, combattaient sur le front.

De même, elle sera suspendue durant la deuxième guerre mondiale et relancée en 1946 par M. Feugier (34), président cette année-là, il a pu me certifier l'exactitude de cette date.

Il nous faut encore souligner l'importance de ces deux coupures dans l'évolution et l'existence même de la fête. Toutes les deux marquent un arrêt ; la reprise de la fête, une fois la guerre terminée, est l'expression de l'action et de la volonté plus affirmée de quelques-uns : ainsi MM. Berne, Acton, Revol en 1920, M. Feugier en 1946 qui accepte la présidence malgré les difficultés, les flottements nés de circonstances exceptionnelles et d'une interruption de sept ans.

Ces deux événements ont eu de profondes conséquences sur la vie en général mais aussi sur la fête.

Le long arrêt provoquait de lui-même une coupure : il est à remarquer que de nombreux aspects de la fête traditionnelle ne sont pas repris en 1946.

Citons par exemple le rituel des « Boîtes », les cavaliers, « La Poule » dans sa forme la plus complète (avec les biches).

C'est aussi une sorte de glas pour d'autres qui disparaissent définitivement dans les années soixante, autre point de rupture.

(32) Agriculteur d'une cinquantaine d'années dont la famille d'origine de La Baume-d'Hostun, est implantée à Jaillans depuis le début du siècle.

(33) On n'a pu me préciser la longueur et les dates extrêmes. Seule la date de 1888 est certifiée avec forces preuves à l'appui. M. Ollier a connu personnellement les trois présidents.

(34) Agriculteur domicilié aux Canaux, soixante et onze ans.

2. *une accélération des années 60 :*

A partir de 1960, on assiste en effet à une accélération de l'évolution des mœurs ; M. et Mme Granet, instituteurs à Jaillans de 1951 à 1966 ont pu en témoigner :

— Par exemple, dans leurs premières années à Jaillans, le tracteur était une exception, toute la culture se faisait à l'aide d'animaux de trait (mulets en général). A partir de 1960, c'est la très large diffusion des tracteurs avec, d'une manière totale, l'abandon corrélatif des chevaux. Il en va de même pour les voitures, les différents appareils et machines.

C'est aussi dans ces années que certaines coutumes voient leur existence menacée de plus en plus, jusqu'à leur rapide disparition : nous ne ferons que citer (en ce qui concerne la fête) le dessert, les matefaims, le mercredi après-midi, la cavalcade dans sa forme la plus développée, la déchéance du président...

La grosse caisse et le tambour sont relayés par fanfare et majorettes, signes des temps comme le disent certains : « il faut s'adapter à la mode de l'époque ».

3. *les contingences jaillannaises :*

Des circonstances plus particulières en apparence bénignes ou extérieures ont joué le rôle de catalyseur pour des aspects déjà menacés ; nous pouvons prendre l'exemple des matefaims :

— une année, après le repas, les conscrits confectionnaient comme à l'habitude les matefaims pour tout le monde... si bien qu'ils en ont oublié les présidents ! Aussi le président, l'année suivante, refusa d'y participer ;

— c'est aussi l'état de santé d'un président qui fit tomber en désuétude les repas du mercredi et de « La Poule » (35). Il ne se déclarait pas opposé mais ne pouvait assurer la présidence plus de quatre jours consécutifs ; l'année suivante, le pli était pris ;

— de même, les rivalités entre cafés ont pu avoir un certain rôle dans la suppression définitive du dessert.



Tous ces exemples sont à considérer évidemment d'une manière relative ; ce qui a beaucoup plus joué est la création du comité des fêtes, entraînant la suppression de certains aspects, permettant le renforcement d'autres et même l'introduction de nouveaux.

4. *l'intervention du comité des fêtes :*

Certaines coutumes traditionnelles sont donc peu à peu abandonnées :

(35) Le processus était déjà bien enclenché. Le repas de la poule a été relancé depuis quelques années et ne semble pas surimposé.

par exemple la tournée des présidents dans toutes les familles du village. « Cela arrivait à prendre trop de temps, le comité se chargeait de la publicité » (36).

— C'est aussi la fin de la coutume des repas présidentiels dans les cafés du village le temps de la fête, même celui du dimanche.

La création du comité amène une certaine officialisation de la fête. Peu à peu, les personnalités locales et départementales vont être invitées. Cela a contribué, aux dires de certains, à ôter à la fête des aspects traditionnels et son caractère burlesque. On voulait peut-être accentuer davantage le côté spectacle.

Le comité, c'est aussi la prise en main de l'organisation par quelques-uns, notamment la responsabilité financière de la fête. On va avoir le souci de couvrir les frais engagés.

Cela explique notamment l'importance accrue accordée aux bals payants avec orchestre, au détriment, peu à peu, du dessert, de la pièce ou du spectacle du dimanche.

C'est également l'introduction de quelques sources de revenus annexes: la vente d'insignes est remplacée par celle de brins de mimosa ; on voit apparaître les enveloppes surprises.

C'est surtout, pendant une vingtaine d'années, l'institution du journal de la fête : « *Jaillans-Echos* » (37).

5. une évolution intéressante : la place des femmes et des enfants :

Le rôle des femmes et des enfants est assez significatif de l'évolution de la fête et de son adaptation aux temps.

Pendant très longtemps — et même encore un peu actuellement ! — cette fête de tout le village était avant tout la fête des hommes du village. Ils y avaient la part la plus active.

Les femmes participaient à la préparation, à la décoration ; c'est à elles qu'incombaient la longue et lourde confection des bugnes. Mais pendant le temps de la fête lui-même, c'est davantage en spectatrices qu'en participantes actives qu'elles venaient.

Pensons à la cavalcade, à la déchéance du président, aux matefaims, aux jeux de « La Poule » où elles sont invitées... et surtout aux banquets réservés exclusivement aux hommes.

Une première étape est franchie avec les jeunes filles qui figurent dans la cavalcade auprès de la voiture du président ; elles sont chargées de la vente des insignes ; mais nous sommes déjà dans les années 30.

(36) M. Feugier, cassette n° 8.

(37) Contemporain du comité puisqu'il est fondé en 1933. Il prend significativement le titre après la guerre de *Organe officiel de la Fête des Agriculteurs et du parti de l'Union et de la galeté populaire*. Un titre à l'image de la fête.

Depuis une vingtaine d'années surtout, on tend vers une certaine égalisation ! (38). Seul le banquet du lundi reste un bastion masculin... de même que le comité des fêtes !

Le changement est encore plus frappant en ce qui concerne leur participation au bal. Dans les années 1925-30, en effet, le bal restait réservé aux femmes mariées. Mmes Fournat et Peysson ont pu me certifier la mauvaise réputation que se faisaient les jeunes filles allant au bal, même sous la houlette de leurs parents !

« Les jeunes filles bien dansaient chez elles mais non au bal du village ; au plus, on allait danser dans les villages voisins » (39).

Le curé en dénonçait la pratique en chaire.

II. - UNE TRADITION D'ORGANISATION DE LA FÊTE QUI S'ADAPTE :

Etudier le rôle du comité nous permet de comprendre certaines orientations, certains traits actuels de la fête.

D'autre part, ce comité est en quelque sorte le dernier maillon d'une chaîne dans l'organisation de la fête. Il est donc significatif dans cette étude de l'évolution d'examiner cette tradition d'organisation dans la longue durée, sans oublier les conséquences sur l'existence même et les formes de la fête.

Si j'insiste sur cette tradition d'organisation, c'est que j'y vois là aussi une preuve intéressante de l'ancienneté de l'organisation de festivités dans le village. On a, en effet, l'impression d'avoir une tradition d'organisation des réjouissances. Le flambeau est porté par des groupes différents dans le nombre et la qualité.

a) *un relais toujours assuré :*

1. *le groupe de la jeunesse :*

Le groupe de la jeunesse, j'en ai souligné le rôle ; aussi ne reviendrais-je pas sur ce que je disais dans la troisième partie. Ce groupe a eu un rôle primordial mais depuis longtemps la fête des laboureurs n'est pas la fête de la jeunesse uniquement mais celle de tout le village.

La jeunesse comme il se doit participe très activement à la fête mais sans en avoir la primauté. Elle forme un groupe individualisé soit avec les conscrits, soit de manière plus large, le groupe des jeunes de la pièce, qui organisent aussi les matefaims, qui entraînent les autres à la recherche du président, etc.

2. *la J.A.C. :*

Certaines années, après la guerre de 1939-45 avec des attributions bien semblables, c'était un groupe bien individualisé et bien défini qui

(38) Par exemple les enfants sont nombreux, à partir des années 50, à venir au dessert (monographies 1953-54-57 avec le récit du dessert par les enfants). Le nombre des femmes est croissant aux banquets du mardi et aussi de « La Poule » où elles sont admises maintenant.

(39) Mme Peysson, cassette n° 3 (1).

assurait en grande partie l'animation : la J.A.C. (40). Jaillans regroupait de nombreux membres, très actifs au niveau du canton en collaboration avec ceux des villages voisins.

3. des animateurs bénévoles :

Bien que ce soit la fête de tout le village, on trouve donc toujours un groupe avec une responsabilité plus grande, les « meneurs » en quelque sorte : groupe des jeunes, bien sûr, l'instituteur du village dans les années 30 (41), des individualités jaillanaises.

Au cours des années, les personnes variaient mais on en retrouve certaines de manière constante comme cette famille Crépin, qui de père en fils, aidait à l'organisation, animait les différents moments et participaient pleinement.

A. Crépin (42), le dernier du groupe des chanteurs, s'est éteint il y a quelques années. Pour beaucoup de Jaillannais ce n'était pas seulement le village qui a perdu des habitants mais aussi la fête ses animateurs.

b) du côté « officiel » :

Dans l'organisation de la fête, on retrouve aussi deux niveaux si l'on peut dire : le niveau non officiel dont je viens de parler et le niveau officiel.

Fête des laboureurs, fête de tout le village certes ; il ne faut pas oublier que celle-ci est placée sous la responsabilité matérielle et honorifique des présidents.

1. une présidence astreignante :

Je voudrais m'arrêter un peu sur ce terme de président. Selon la tradition orale, la présidence sous la forme que nous connaissons existe dès le début de la fête. 1860 ou 1888, date de la relance (43). Contexte républicain ambiant dans le deuxième cas ?

Cette terminologie peut paraître étonnante dans un village traditionnellement blanc ; on pourrait penser alors à une fête importée. Il y a aussi une certaine antinomie entre le terme de président et le déroulement de la succession. Par le mode de désignation, elle tient davantage d'une succession royale : le choix du successeur est laissé au président qui prenait celui qu'il aimerait voir reprendre le flambeau. Encore une influence, une double influence ?

(40) J.A.C. (Jeunesses Agricoles Chrétiennes). Il est assez significatif et amusant de ne retrouver des mentions de la fête dans le *Coutumier* de M. le Curé Chatel que lorsque la J.A.C. y joue un rôle actif.

(41) Cf. supra.

(42) A. Crépin : en réalité A. Allemand. Ce surnom est lié à son métier : cordonnier du village.

(43) Pour la chronologie de la fête, la lecture de l'étude de Philippe Arles sur l'exode rural dans « *Histoire de la France rurale* » (t. III, p. 475 et sqq.) est assez suggestive et permet certains rapprochements.

Mais alors pourquoi ne pas avoir gardé, comme dans le Valentinois et la région de Loriol et Montélimar le terme *Roi des Bouviers*.

A Jaillans, la présidence prend une forme différente de celle décrite à la fois par Delacroix et A. Lacroix ; ce n'est pas un roi choisi parmi le groupe de la jeunesse ; ce sont des présidents.

Nous nous situons dans un village dont il faut souligner le caractère structurellement paysan ; il n'y a pas comme dans d'autres régions de France le châtelain ou les bourgeois, notables urbains. Cela ne signifie pas pour autant bien sûr village égalitaire ; les catégories économiques et sociales sont bien tranchées mais ici les « messieurs » ce sont les gros propriétaires-exploitants.

En théorie, nous l'avons vu, la présidence est accessible à chacun : « c'est un agriculteur du pays ».

Cette orientation est déjà significative du genre de fête ; c'est la fête de tout un village et à tour de rôle les agriculteurs sont à l'honneur mais aussi en assumant la responsabilité : il faut être Jaillanais de longue date et pouvoir supporter la charge de la fête. Or, ce n'est pas là mince affaire.

Jusqu'aux années 1930-35, en effet, cette charge incombait entièrement aux présidents. En 1920, on avait apporté un léger soulagement avec le dessert au café et la participation des hommes par une « cotisation » pour la boisson. Mais le président payait tout le reste ; même les bugnes du dimanche matin bien que la réception ait également lieu au café : il restait la confection de la pâte, la réalisation des bugnes, les boissons. C'est sans parler aussi des nombreux repas qu'il offrait durant la période de la préparation de la fête, ou « pour un oui ou un non, on allait manger chez le président » (44). Sans parler aussi de l'obligation qu'il avait de se rendre aux banquets des fêtes voisines.

La présidence n'était donc pas seulement une responsabilité morale et honorifique : elle représentait une très lourde charge financière.

C'est à ce niveau que le « tour de rôle démocratique » faillit. Peu à peu, il y avait élimination d'office quasiment des petits propriétaires et fermiers dont M. F. nous explique le processus :

« Les propriétaires ne choisissaient pas leurs fermiers : cela aurait représenté une déchéance. »

D'ailleurs il est sociologiquement intéressant de constater qui lance ou relance la fête. En général, ce sont les « messieurs », « les propriétaires à leur aise ».

La ségrégation ne devient plus inévitable ; c'est pourquoi, dans les années 1930-35, la fête était menacée : on ne trouvait plus de président ! Il n'y avait plus grand monde qui se sente capable ou qui veuille assumer une telle charge. Puisque la présidence restait réservée de fait aux plus riches agriculteurs, on arrivait à une impasse.

(44) *Supra*, chapitre II.

2. le comité à la rescousse :

Quelques-uns décident alors de former un comité dont les membres assureraient la présidence à tour de rôle. Surtout il prendrait en main l'organisation de la fête pour ne laisser qu'une moindre participation financière au président (45).

3. un partage des tâches :

Au niveau officiel, on assiste donc à une sorte de partage des tâches. La tâche matérielle d'organisation est laissée au comité et la responsabilité morale est représentée par la présidence (46). On pourrait comparer schématiquement au bureau d'une association avec les rôles de trésorier, secrétaire général et celui de président.

C'est le comité qui continue à assumer toute l'organisation de la fête : il permet par la prise en charge financière une certaine égalisation et une nouvelle popularisation de la fonction présidentielle.

C'est une association très structurée avec son bureau présidé par M. A. Peysson : celui-ci se plaît à me souligner la participation abondante des jeunes du pays, futurs présidents de la fête !

A Jaillans, elle est sur le même pied que les autres associations. Lointain héritage laïcisé et transformé des anciennes confréries jaillanaises. Ce rapprochement, sûrement hâtif, ce sont ces banquets périodiques d'hommes (47), ces dons que le comité réalise sur les bénéfices de la fête : par exemple cette année de nombreux projets sont à l'étude (48).

III. - ÉVOLUTION DU SENS DE LA FÊTE :

Signe des temps ? Les interlocuteurs ont souvent souligné, parfois avec une pointe de regret, une évolution du sens de la fête, en particulier un certain abandon de ce caractère burlesque, bouffon, plus accentué dans la fête traditionnelle. Tous l'expliquent par l'évolution générale de la vie du village :

Le village a perdu de ses habitants traditionnels, soit par la mort, soit par le départ d'éléments qui ne pouvaient plus à l'heure actuelle vivre de la culture (49).

Si le village ne se dépeuple pas trop, c'est, nous l'avons vu, à cause de l'apport d'une population d'origine citadine qui vient s'établir à titre

(45) Les premiers membres de ce comité se sont réunis en 1933 autour de MM. Blachon, Feugier, Maret, Arod et Berne.

(46) Ceux-ci membres du comité connaissent aussi les problèmes d'organisation matérielle : schéma donc un peu théorique.

(47) Même si les femmes se trouvent plus largement admises, les hommes aiment à se retrouver entre eux les après-midi... cercle renaissant ?

(48) Un terrain de sport devant l'école. La réparation du clocher de l'église entre autres...

(49) Environ un tiers des fermes ont été abandonnées ou vendues.

temporaire ou définitif à Jaillans. Mais leur travail et leurs activités sont à l'extérieur ; aussi ne sont-ils pas toujours intégrés à la communauté et participent dans une moindre mesure à la fête.

La fête, pendant quelques années a été menacée, a failli tomber ; elle est repartie et semble solide ; tous y sont d'ailleurs fortement attachés.

a) *l'importance de la fête pour Jaillans :*

Le symbole même de la fête est puissant. Autrefois, on n'hésitait pas à faire des kilomètres à pied pour aller à la fête (50).

« Avant, on savait dépenser pour la fête » nous dit M. Ollier ; « on savait se « sacrifier » pour elle et aussi pour la communauté ; regardez ceux qui jouaient de l'accordéon gratuitement pendant toute la fête, tout au plus pour un banquet. »

Nous avons parlé de la charge liée à la présidence. A une certaine époque, les gens n'hésitaient pas à dépenser largement pour quelque chose dont ils estimaient qu'elle en valait la peine.

Ainsi un certain M. F. mort il y a quelques années, a dû vendre ses deux chevaux pour payer les frais occasionnés par la présidence de la fête : c'était ses instruments de travail.

Cet exemple est aussi significatif du changement des mentalités qui, joint à l'évolution économique, retient et empêche les gens de faire face à de telles dépenses : c'est l'époque où l'on ne trouve plus de président (51).

b) *un des symboles de la communauté du village :*

Cette fête est aussi pour le village l'occasion de réaffirmer l'existence de la communauté (c'est peut-être pourquoï on ressent tellement son importance).

On a dû d'ailleurs s'en rendre compte dans les discours respectifs des présidents et autres responsables (52). Ils n'ont cessé d'affirmer leur volonté de maintenir la fête et le plus possible dans sa forme traditionnelle.

Nous pourrions citer un autre exemple : c'est la position du restaurateur M. Peysson qui s'était toujours réservé pour être le suppléant éventuel dans le cas d'une vacance de la présidence. On avait à l'esprit les

(50) Actuellement, il y a évidemment les voitures ! Il est sûr que dans les années 1920-30 la fête devait compter plus que de nos jours ; en raison de l'évolution du genre de vie, de nombreuses autres distractions sont offertes. Beaucoup plus d'occasions de sorties. Auparavant la vie était davantage tournée vers le village ; c'est pourquoi la fête était le temps fort et crucial du calendrier annuel, nous l'avons vu.

(51) Les gens hésitent à mettre tant d'argent dans la fête : « à manger en huit jours le travail d'une année » ; la création du comité des fêtes arrive dans cette logique.

(52) Cf. supra II.

difficultés de l'époque pré-comité. C'est ce qui est arrivé, une année de deuils successifs.

On m'a laissé entendre qu'il existait à Jaillans deux sortes de clans : celui des riches et celui des « gueux ». Cela influence bien sûr la manière dont on envisage la fête.

Mais à cette occasion, tout le monde se retrouve et s'entraide : la communauté est plus forte ; « à Jaillans, on est tous des amis » (au moins le temps de la fête).

Cette opinion est générale. Il ne s'agit pas ici d'embellir, de voir les choses comme on dit couramment, avec « des lunettes roses », mais de souligner un aspect non négligeable et intéressant à Jaillans (53).

C'est aussi l'opinion des jeunes ; la fête disent-ils est un des seuls moyens et des rares moments de faire ou de refaire connaissance avec des gens que, pendant l'année, on a finalement peu l'occasion de rencontrer pour discuter, même au niveau du simple quartier.

CONCLUSIONS.

Au terme de cette première étude, la question reste entière. Peut-être existe-t-il d'autres éléments, d'autres documents qui permettraient de compléter cette recherche sur la fête de Jaillans et d'une manière plus générale sur les fêtes et traditions dans la Drôme et en Dauphiné.

Anne-Marie GRANET,

(53) Certes, même si elle est organisée, reprise en charge par un petit noyau c'est la fête de tout le village (d'autant plus avec le comité des fêtes), je tiens à le répéter



UN ORGANISME D'ÉPARGNE
UN ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT
UNE BANQUE A PLEIN SERVICE

Crédit Mutuel VOTRE BANQUE

FÉDÉRATION RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL DAUPHINÉ-VIVARAIS, VALENCE - TÉL. (75) 44.64.95